

99 ans la tête dans les nuages

Ce samedi 10 juillet, l'aéroclub du Haut Comtat Valréas - Visan (ACHC), a eu le plaisir de recevoir Aline Mourier, instructrice à l'ACHC de Pont-St-Esprit de 1970 à 1990. Cette plateforme aéronautique faisait alors partie du Vaucluse. Elle était, plus précisément, implantée à Lamotte-du-Rhône, avant sa fermeture en 2011. C'est donc depuis Visan que la presque centenaire a fêté son anniversaire. Car, pour fêter ses 99 printemps, la famille d'Aline a tenu à lui faire une surprise de taille : elle l'a invitée à effectuer un vol d'une trentaine de minutes au-dessus de l'Enclave des Papes en compagnie de son gendre, le Général Jacques Mignaux, ex-directeur général de la Gendarmerie Nationale.

Une promenade de santé pour l'aviatrice chevronnée

Encore très agile, alerte, perspicace, l'aviatrice chevronnée était à son aise dans le bleu azur. Forte de 12 000 heures de vol en aviation générale, Aline Mourier s'est permis de donner quelques conseils au pilote Agostino Bufo. Elle a beaucoup apprécié ce moment qui lui a rappelé sa passion de l'aviation qu'elle a partagée de longues



Aline Mourier, 99 ans au compteur, a fêté son anniversaire dans un cockpit d'avion, la tête dans les nuages.

/PHOTO B.F.

années avec son mari, feu le général de para Paul Mourier. Cette passion commune a amené le couple à effectuer de nombreux voyages à travers d'innombrables pays de par le monde. Jean-Luc Mathieux, le

président de l'aéroclub, rappelle qu'Aline Mourier, instructrice à la réputation d'exigence et de grande pédagogie, a formé de nombreux pilotes à l'aéroclub de Visan. C'est le cas de Pierre Gaud, actuel membre de

l'ACHC, ex-commandant de bord Air France sur B747, neveu de Jacques de Saint-Phalle (pilote Normandie-Niemen et un des tout premiers pilotes de B747 chez Air France).

B.F.

La Provence du 21 juillet 2021

Une quadrilingue à la Maison du tourisme

La Maison du tourisme vous accueille en français, anglais, portugais et espagnol, depuis l'arrivée de Laurie Lunel en service civique pour six mois depuis le mois de juillet.

Laurie Lunel était pendant trois ans au Portugal pour des études de tourisme, secteur qui l'intéresse particulièrement pour son côté relationnel.

Et ses débuts à la maison du tourisme de Visan la conforte dans son orientation professionnelle.



Laurie Lunel est en service civique à la Maison du tourisme.

Photo Le DL/Laurence DENY

Vaucluse matin du 22 juillet 2021

VISAN Voltige à l'aérodrome

L'entraînement de la semaine dernière ayant été annulé pour cause de vent, un entraînement de voltige est prévu ce vendredi 23 et samedi 24 juillet sur l'aérodrome de Valréas-Visan. Mélanie Astles s'entraîne pour la préparation d'un grand show aérien aux États-Unis. Comme d'habitude, la pilote portera son attention à minimiser au mieux les nuisances sonores engendrées, surtout en période estivale.



Mélanie Astles s'entraîne les vendredi 23 et samedi 24 juillet, en vue d'un grand show aérien. Photo Le DL/L.D.

Vendredi 23 juillet : trois vols dans la journée, soit trois fois 20 minutes.

Samedi 24 juillet : deux ou

trois vols dans la journée, soit deux ou trois fois 20 minutes.

Renseignements complémentaires :
04 90 41 91 71.

Vaucluse matin du 23 juillet 2021

L'interco dénonce l'inaction des préfets du Vaucluse et de la Drôme

Le conseil communautaire réuni le mercredi 21 juillet à la cité du végétal avait quatorze points à débattre, après une présentation d'Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale et du SCOT Rhône Provence Baronnies.

Parmi les points qui ont fait l'unanimité, à noter la saisine des préfets de Vaucluse et de la Drôme au sujet de la multiplication des coupes rases dans les ripisylves ou ramières en provençal (végétation qui pousse le long des cours d'eau), sur divers cours d'eau, notamment sur le versant du Lez.

Comme le constate le rapporteur, Jean-Paul Mazel, depuis 2016, ce sont près de 10 km de linéaires qui ont subi ces coupes rases. Outre la rareté et la singularité des ripi-

sylves qui leur confèrent une forte valeur patrimoniale, il souligne leurs services écosystémiques : protection contre les inondations, préservation de la ressource en eau, dépollution, cadre de vie, érosion des sols, assèchement, etc. Sans oublier l'impact sur les paysages remarquables des bassins-versants.

Le pillage du patrimoine local qui n'est pas encadré

Le conseil communautaire est unanime pour dénoncer ce pillage du patrimoine local, qui n'est pas encadré, tant au niveau du code de l'urbanisme ou du code forestier que des préfets de région et qui alimente les filières "bois énergie" et "compost".

Et particulièrement la centrale de Pierrelatte, qui plus



Le conseil communautaire aux préfets d'agir pour la protection des ripisylves. Photo Le DL/L.D.

est, bénéficie de subventions de la Drôme...

Depuis près de deux ans, le Syndicat Mixte du Bassin-Versant du Lez (SMBVL) a interpellé, par délibération, les préfets de la Drôme et de

Vaucluse afin qu'un arrêté inter-préfectoral de protection des habitats naturels sur les ripisylves des cours d'eau du Lez et de ses affluents soit pris. La seule mesure à ce jour est un arrêté du préfet de Vauclu-

se en date du 15 décembre 2020 qui fixe des règles de coupes soumises à autorisation, complexes à appliquer et à vérifier.

Les membres du conseil communautaire souhaitent une traçabilité des ripisylves et que la responsabilité des acheteurs soit engagée. Ils demandent officiellement aux préfets de Vaucluse et de la Drôme, de prendre un arrêté inter-préfectoral de protection des habitats naturels, sur les ripisylves des cours d'eau du Lez et de ses affluents sur l'ensemble du bassin-versant du Lez.

Ils demandent également au préfet de la Drôme que des dispositions soient prises afin de contrôler et de restreindre les apports de bois de ripisylve à la centrale biomasse implantée sur la commune de Pierrelatte.

Laurence DENY

Vaucluse matin du 23 juillet 2021

Premier marché nocturne

Le premier marché nocturne de l'été se tiendra le lundi 26 juillet sur la place de la Coconnière, pendant "Visan à rosé". Les domaines de la Cantharide et de la Bastide seront présents pour vous proposer leur vin rouge, blanc et rosé. Les producteurs locaux apporteront truffes, huile d'olives AOP, huiles essentielles de lavande, safran et un artisan proposera ses bagues. La soirée sera animée par Philippe Mataix, alias Adonis, musicien chanteur de la région d'Avignon, pour un style acoustique pop et des chansons françaises. Adonis aime mélanger les chansons, les notes, les mots, en gardant la



Adonis animera le marché nocturne lundi 26 juillet, place de la Coconnière.

Archives photo Le DL/L.D.

rythmique. Il chante en français, anglais, espagnol, italien et corse et s'accompagne à la guitare. Piaf, Brel, Julien Doré, les Beatles, U2, les Doors... Son répertoire est très vaste.

Vaucluse matin du 23 juillet 2021

Pas de Guinguette sans pass sanitaire

Les organisateurs de la Guinguette de Visan - l'Association des Vignerons de Visan, Expressions Visanaises et les P'tits Visanais - ont décidé, malgré le durcissement des conditions d'accès aux manifestations, de la maintenir, en respectant les nouvelles règles édictées par le Gouvernement. La Guinguette de Visan aura bien lieu ce samedi 24 juillet dès 19 heures, sur la place du Jeu de Paume. Conformément aux décrets gouvernementaux, un pass sanitaire sera demandé à l'entrée. Vous pourrez présenter sous forme QR Code (sur un smartphone ou sur papier) : un test négatif PCR de moins de 72 heures, un test négatif antigénique de moins de 48 heures, une preuve de vaccination 2^e dose + 7 jours, une preuve de rétablissement de la Covid-19 (Test RT-PCR ou antigénique positif datant de plus de onze jours et moins de six mois).

Vaucluse matin du 23 juillet 2021

Boule du Marot : les jeunes ont brillé



De gauche à droite : Lily, Estelle, Anthony et Bastien ont brillé à Nice et à Sainte-Cécile-les-Vignes. Photo Le DL/L.D.

Les cadets Lily et Anthony de la Boule du Marot accompagnés de Lorenzo d'Orange ont participé au championnat régional à Nice le mercredi 14 juillet. Ils se sont inclinés à la partie de barrage. Mais ce fut une belle aventure pour ces jeunes. Ils portaient pour l'occasion la tenue représentant le comité départemental du Vaucluse. Le dimanche 18 juillet, Estelle, Lily et Bastien étaient au concours jeunes organisé à Sainte-Cécile-les-Vignes, où ils ont fini 2^e pour Bastien, 3^e pour Lily, 14^e pour Estelle sur 24 participants. Et ce même jour, Bastien a concouru pour la fête de Sainte-Cécile-les-Vignes l'après-midi, où il a remporté le 1^{er} prix du concours. Quant aux adultes de la Boule du Marot, ils se préparent à recevoir à domicile le club des "Valayans", pour le second tour de la coupe de France, qui se tiendra le dimanche 1^{er} août.

Vaucluse matin du 23 juillet 2021

VALRÉAS Laurie Lunel en service civique



Laurie Lunel est embauchée pour un service civique de 6 mois depuis le 5 juillet à la maison du tourisme.

Laurie a suivi une formation en tourisme au Portugal pendant 3 ans. Elle est quadrilingue : français, anglais, portugais et espagnol.

Le travail à la maison du tourisme l'intéresse beaucoup, surtout l'accueil et le contact avec le public. Cette motivation est essentielle, impossible d'avoir une activité qui ne lui plairait pas. Elle vous accueille les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis.

La Tribune du 22 juillet 2021

CARNET BLANC



VISAN Corinne Testud-Robert, maire, a célébré le mariage d'une conseillère municipale de son équipe le lundi 12 juillet à 10 h 30 à l'hôtel de Pellissier. Élodie Chenal, architecte et Rémi Henrion, conseiller en gestion de droit se sont unis en présence de leurs témoins et de leur famille.

La Tribune du 22 juillet 2021

VISAN Assemblée générale de C2EG

Un bilan satisfaisant

Une trentaine de membres du club des Entrepreneurs de l'Enclave des Papes et de Grignan (C2EG) était en assemblée générale le 8 juillet à l'aéro-club de Visan.

Le président, Guillaume Butty, a dressé un bilan satisfaisant malgré le contexte. Le plus grand changement concerne l'organisation de « Contact Emploi ». Annulé le 11 mars 2020 alors que tout était mis en place pour le 16 mars, outre le coût financier « pour rien », les organisateurs ont revu le mode de fonctionnement. Les entreprises accueillent directement les candidats sur leur site pour un entretien sans rendez-vous et sans sélection préalable. La session du 27 mai s'est déroulée ainsi, et si moins de candidats se sont déplacés, leurs recherches étaient plus ciblées et une bonne quinzaine d'offres



De gauche à droite, Guillaume Butty, et Jacques Copin, vice-président de l'aéro-club.

d'emploi sûr plus de 60 proposées devrait se concrétiser par une embauche.

L'information la plus importante pour le club est l'annonce du départ d'Anne-Gaëlle Peyrent, assistante de direction depuis une dizaine d'années, prestataire détachée de la communauté de communes. Une remise de cadeau et beaucoup d'émotion après toutes ces années.

Damien Delerue et Olivier Reboul entrent au conseil d'administration.

Le conseil d'administration est modifié et comprend Guillaume Butty, président, Lionel de Deken, vice-président, Vincent Coupon, trésorier, Alexia Armand, trésorière adjointe, Loïc d'Aubarede, secrétaire et Remi Danglade, secrétaire-adjoint.

La Tribune du 22 juillet 2021

Le Festibus fait étape en ville



Le Festibus avec Vincent Peron de France Bleu sur le parking de la cave des Coteaux de Visan. Photo de DL/Laurence DENY

Vaucluse matin du 24 juillet 2021

Le Festibus de France Bleu s'est bien arrêté à la cave des Coteaux de Visan le jeudi 15 juillet dernier pour emmener gratuitement à Avignon les deux gagnants du quiz pour une visite du pont Saint-Bénézet et du palais des papes, et pour assister à un spectacle, avant de revenir déguster avec modération les vins de la cave.

Nathalie et Laurent, les gagnants du jour, viennent de Besançon, et se sont inscrits sur France Bleu. Pendant l'émission en direct avec Maxime Peron, Georges Truc, figure locale, a parlé de l'histoire du village et

de la confrérie, une des premières de France créée en 1475. Vincent Boyer lui a succédé pour des précisions sur la place de la vigne qui représente 50 % de la superficie de la commune, soit 2000 ha. Avec appellation d'origine contrôlée qui existe depuis 1966.

Puis ce fut le tour de Maurice Prost de présenter la manifestation «Artistes dans les rues» qui se tient les dimanches matin de juillet et d'août. Enfin, Pascal Tourniayre a donné des informations sur les différentes manifestations autour du vin, comme la guinguette des vins de Visan.

Unanimité pour les ripisylves au conseil communautaire

Mercredi soir se tenait le dernier conseil communautaire de l'été. Sur les 13 points à l'ordre du jour, seuls deux portant sur les déchets n'ont pas été approuvés à l'unanimité (abstention de Jean Prévost). L'investissement pour les points de collecte sera désormais pris en charge par l'intercommunalité sauf en ce qui concerne les équipements spéciaux entraînant un surplus financier : les communes demandeuses devront participer au financement via un fonds de concours. C'est le cas des communes de Montjoyer et Montségur sur Lauzon qui souhaitent installer des conteneurs semi-enterrés : surcoût de 15 578,79€ HT pour Montjoyer, de 15 635,38€ HT pour Montségur.

Un besoin de protection de la flore locale

À la fin du conseil, Jean-Paul Mazel, élu de Taulignan, a pris la parole pour évoquer de la multiplication des coupes rases dans les ripisylves, des formations végétales situées aux bords des cours d'eau, alimentant les filières "bois énergie" et "compost". Depuis 2016, plus de 10 km ont été détruits. Face à l'impuissance de la réglementation existante, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL) a interpellé les



Tout en évoquant divers points, le conseil a insisté sur la nécessité de protéger les ripisylves. /PHOTO B.F.

préfets de la Drôme et du Vaucluse, en décembre 2019, afin que soit pris dans les meilleurs délais un arrêté interpréfectoral de protection des habitats naturels sur les ripisylves concernant l'ensemble du bassin du Lez. Mis à part quelques restrictions imposées par le préfet de Vaucluse, cette procédure n'a pas abouti à ce jour. Le conseil réitère la demande du SMBVL et demande au préfet de la Drôme de prendre des dispositions comme celles prises par le préfet de Vaucluse pour limiter les coupes. Il lui demande aussi de prendre des dispositions pour contrôler et restreindre les apports de bois de

ripisylve à la centrale biomasse de Pierrelatte. Il attire enfin l'attention des différents représentants compétents de l'État sur la nécessité d'une présence accrue sur le territoire des services de la Police de l'eau.

Une opération de promotion du patrimoine

Après avoir approuvé la création d'un poste d'attaché territorial et la réalisation d'une prestation de promotion du patrimoine Enclave des Papes - Pays de Grignan effectuée par la société OP 360 Communication à Bollène pour un montant de 49 999€, le conseil a validé le plan de financement pour

Un campus connecté à Grillon

Le conseil a autorisé la signature de l'accord de partenariat avec l'association Espace Maison Milon pour son Campus connecté à Grillon ainsi que la signature des conventions de reversement avec l'association Espace maison Milon et l'Université d'Avignon. Il a validé le protocole d'engagement du contrat de relance et de transition écologique qui doit permettre aux maîtres d'ouvrage et porteurs de projets de disposer d'une visibilité sur les aides qui pourront être apportées par l'État (et d'autres partenaires) pour mettre en œuvre leur projet de territoire (le même que celui défini dans le contrat de ruralité).

cette opération : une subvention FEADER de 26 999,20€, une subvention du Conseil départemental de la Drôme de 13 000€ et un autofinancement de la CCEPPG de 9 999,80€.

Prochain conseil jeudi 30 septembre à 18h30 à la salle du Vignarè. **B.F.**

La Provence du 28 juillet 2021

Du changement dans les micro-crèches de Valréas et Roussas

Le conseil a émis un avis favorable à la demande de changement de mode de gestion présentée par l'association d'Aide aux Familles de Valréas pour sa microcrèche Les P'tites étoiles : elle passe en mode Prestation de Service Unique ce qui lui permettra d'obtenir une subvention de fonctionnement de 9 000€ pour une année pleine (3 000€ votés pour le dernier trimestre 2021). Dans le cadre du projet de construction d'une mi-

crocrèche à Roussas, le conseil a approuvé l'acquisition à titre gratuit du terrain destiné à accueillir le bâtiment, les clauses restrictives attachées à cette cession et la prise en charge des frais. Le conseil a approuvé la convention de partenariat entre le département de la Drôme et la CCEPPG, relative au soutien à la production de logements locatifs publics sociaux 2021-2022 : 5 500€ par logement pour les PLAI (logements financés par le Prêt Lo-

catif Aidé d'Intégration), 2 000€ par logement pour les PLUS (logements financés par le Prêt Locatif à Usage social). Le conseil a validé les termes de la note d'engagement de la CCEPPG à signer la Convention Territoriale Globale (signature prévue en décembre) : la démarche permet le versement des acomptes pour les crèches, accueils de loisirs, clubs jeunes et Relais Assisantes Maternelles avant cette échéance. **B.F.**

La Provence du 28 juillet 2021

VISAN Championnats de France

La boule du Marot encore en course



La boule du Marot s'apprête à recevoir à domicile le club « Les Valayans » le 14e, 3e et 2e sur un total L'équipe à Nice avec la tenue représentant le comité départemental du Vaucluse.

dimanche 1er août dans le cadre des championnats de France, en vue de se qualifier lors de ce second tour.

Les résultats des jeunes boulistes de l'association sont encourageants.

Au niveau des cadets, même s'ils n'ont pas passé les barrages, Lily et Anthony, accompagné de Lorenzo d'Orange ont participé au championnat régional à Nice le 14 juillet dernier, vêtus pour l'occasion de la tenue du comité départemental du Vaucluse.

À Sainte-Cécile-les-Vignes, le dimanche 18 juillet, Estelle, Lily et

Bastien ont obtenu les places respectivement de 14e, 3e et 2e sur un total de 24 participants au concours jeunes. Et l'après-midi, Bastien qui participait au concours de la fête de Sainte-Cécile a remporté le 1er prix.

Au concours de boules de la fête votive de Sérignan, le 23 juillet, 4 jeunes de la boule du Marot étaient placés dans 3 équipes différentes : Estelle, Bastien, Anthony et Lily. L'équipe de Lily a remporté le concours B en battant des équipes composées uniquement d'adultes.

Attention : le méchoui prévu le 7 août est annulé du fait des nouvelles directives sanitaires.

VISAN Deuxième édition de la guinguette



Belle deuxième édition pour la guinguette de Visan qui a vu plus de monde que l'année dernière malgré l'obligation du Pass-Sanitaire. Beaucoup de touristes étrangers, suisses, belges, anglais et néerlandais.

Les vigneronnaient avaient déchargé

une centaine de bottes de pailles sur la place du jeu de paume décorée de guirlandes pour l'occasion. Les P'tits Visanais ont vendu plus de 150 crêpes. Léa a animé la soirée avec son accordéon. Patrick Marfour et Sarah étaient présents avec leur food-truck.

VISAN Projet de poulailler

Malgré la polémique, A. Couston persiste



Adrien Couston indique l'emplacement du poulailler tout au bout de la parcelle.

Rencontré sur le terrain avec son père en juillet, Adrien Couston tenait à apporter des précisions sur son projet de construction d'un poulailler au Haut Gibard. Il ne sait pas pourquoi la mairie n'a pas affiché initialement sa demande de permis de construire au mois de février avec le nom de sa société Millesime 84.

La demande de permis est toujours en cours d'instruction. Adrien Couston a reçu un avis favorable de la communauté de communes. Il conteste les allégations des riverains au sujet de l'accès à son terrain, de la desserte en eau et de son activité.

Preuves à l'appui, il présente un acte notarié lui accordant une servitude réelle et perpétuelle de passage en tout temps et heures et avec tous véhicules. Ce droit est accordé sur sa parcelle de terrain ainsi qu'à ses ayants droit et préposés, pour ses besoins personnels et le besoin de ses activités. Adrien Couston ajoute qu'une conserverie de tomates est située à 300 mètres et que le trafic routier existe déjà. Son terrain est également desservi par un

puits visible à proximité et qui contient bien de l'eau.

Quant à son métier d'agriculteur, il l'exerce sur Visan et fait même partie des Jeunes Agriculteurs du Vaucluse. Il travaille depuis 2 ans sur ce projet de poulailler. Les deux permis précédents ont été refusés car il envisageait de construire également sa maison d'habitation. Mais cette dernière n'a pas été jugée comme essentielle à son activité.

Adrien Couston prévient qu'il ne lâchera pas son projet de poulailler « J'ai deux

enfants en bas âge et besoin d'un complément de revenus assurés ». Il a monté une étude avec 3 000 poules pondeuses pour démarrer et rembourser en partie son investissement. Son objectif est de passer à 1 500 poules vers une exploitation bio de plein air. L'emplacement sur le terrain sera de 600 m² pour le poulailler et 200 m² pour un hangar à l'endroit le plus éloigné des habitations et pour une emprise au sol peu importante par rapport à la superficie totale de la parcelle.



Adrien Couston montre l'emplacement de son puits.

Le collectif d'opposition maintient son avis

Vent debout contre le projet de poulailler, le collectif n'a pas changé de position et ce ne sont pas les arguments avancés par le jeune agriculteur qui sont à même de le faire changer de position. Pour le collectif, « les éléments apportés par Adrien Couston ne modifient en rien les problèmes de fond

posés par ce projet de poulailler industriel ». Des problématiques soulevées par les signataires de la pétition « Non au projet de poulailler à Visan - La Buissonne ». Les chemins d'accès et la voirie publique sur laquelle ces chemins aboutissent, qui est essentiellement à « voie unique », ne se-

raient, selon eux, pas adaptés à l'augmentation du trafic liée à une installation de type poulailler industriel.

De même, la présence d'un puits, inexploité depuis de nombreuses années, « ne change en rien le problème de la mise en danger de la nappe phréatique ».

Coupes rases : les élus disent stop au pillage

Face aux coupes rases observées ces dernières semaines et qui sont récurrentes depuis quelques années, la communauté de communes a souhaité saisir les préfets de Drôme et de Vaucluse, afin de leur demander de prendre au plus vite, un arrêté interpréfectoral de protection des habitats naturels sur les ripisylves des cours d'eau du Lez et de ses affluents sur l'ensemble du bassin-versant du Lez.

« La réglementation existante, au travers du code de l'urbanisme ou du code forestier, ne permet pas d'encadrer suffisamment ces pratiques qui, sans une intervention forte des préfets de Vaucluse et de la Drôme, vont continuer à se multiplier et laisser le champ libre au pillage d'un patrimoine local avec des enjeux majeurs », présente Jean-Paul Mazel, élu de Taulignan. « Le monde agricole, dont la majorité de ses acteurs œuvre pour l'entretien, la préservation et la vitalité économique de notre territoire, est lui



La dernière coupe rase, le 15 avril dernier, avait suscité de l'émotion.

aussi impacté par ce phénomène qui accélère l'assèchement et l'érosion des sols, ainsi que la disparition de la biodiversité. »

Des élus unanimes

Unanimes, les élus demandent également au préfet de la Drôme de prendre un arrêté de modification des seuils linéaires ou de surface en matière d'obligation et d'autorisation de coupes d'arbres, comme c'est le cas en Vaucluse. Enfin, ils ont, aussi, demandé au représentant de l'État que « des dispositions soient prises, afin de contrôler et de restreindre les apports de bois de ripisylve à la centrale

biomasse implantée en périphérie du bassin-versant du Lez » sur la commune de Pierrelatte. « Dans ce cas, c'est pertinent de prendre contact avec la société qui prend le bois », lance Dominique Besson, élu communautaire de Grignan.

Cette délibération a, également, pour but « d'attirer l'attention des différents représentants compétents de l'État, sur la nécessité d'une présence accrue sur le territoire des services de la police de l'eau, afin que des actions de contrôle, de prévention et, éventuellement, de sanction puissent convenablement être mises en œuvre. »

La Tribune du 29 juillet 2021

« Défendre nos villes et villages »

Il a été question du SCoT (Schéma de cohérence territoriale), lors du conseil communautaire de l'Enclave des papes - pays de Grignan, mercredi 21 juillet. Julien Cornillet, président du syndicat mixte et maire de Montélimar est venu en expliquer les enjeux : « Ce SCoT regroupe 8 intercommunalités. Nous avons de vrais points communs entre nous. Il est important que nous ne soyons pas concurrents sur les questions importantes, comme celle de la santé, par exemple. L'idée du SCoT est d'apporter le plus d'harmonie possible et, en aucun cas, de cloisonner les territoires avec des activités dédiées. Avoir 170 maires sur le territoire, c'est également une vraie richesse car nous pouvons avoir une action de lobby, en tant qu'élus locaux pour défendre nos villes et villages. »

En réaction, Dominique Mallet (Valréas) a demandé quel pourrait être le poids du SCoT sur les différentes autorités, faisant, ainsi, référence aux demandes de scanner de l'hôpital de Valréas, refusées par l'Agence Régionale de Santé (ARS), alors « que l'hôpital re-



Julien Cornillet, maire de Montélimar et président du syndicat mixte du SCoT est venu expliquer l'intérêt de ce dernier pour le territoire.

çoit environ 36 % de Drômois ». « Réponse en septembre » lui lança Julien Cornillet, qui expliqua avoir rencontré les ARS de la Drôme et de l'Ardèche, et qu'il devrait le faire prochainement avec celle de Vaucluse. « Nous leur avons demandé de se parler, mais ce n'est pas simple ».

Il a, ensuite, été question du déploiement des points d'apports volontaires (PAV) sur le territoire. En effet, Montjoyer et Montségur-sur-Lauzon ont choisi de se doter d'équipements dérogeant à l'investissement prévu par le schéma de collecte, en l'occurrence des conteneurs semi-enterrés sur l'ensemble de la couverture de leur commune. De fait, elles devront prendre en char-

ge le surcoût, à savoir 15 578 € pour Montjoyer et 15 635 € pour Montségur-sur-Lauzon. L'intercommunalité a validé la cession, par Roussas, du terrain qui permettra d'accueillir la future microcrèche. Une cession qui permettra à la CCEPPG de bénéficier du fonds de compensation de la TVA, mais qui est assortie de deux clauses. La première est liée à la construction effective de l'équipement et la seconde qui stipule, qu'en cas de cessation de l'exploitation par la communauté de communes, une activité liée à l'enfance devra y être organisée. L'intercommunalité prendra en charge les frais liés à l'opération.

R. B.

VISAN Jusqu'au mois de septembre

J.-L. Joinville expose aux Coteaux

Jean-Luc Joinville, masseur kinésithérapeute à la retraite, s'est lancé dans la peinture après avoir arrêté son activité libérale en 2016. Il connaît bien le domaine de la peinture pour avoir participé à la création et à la vie de la galerie d'art contemporain de Périgueux en 1987.

Après des débuts sur toiles, Jean-Luc Joinville peint sur carton et sur toiles. Il travaille avec des bombes, des brosses, des couteaux et des pinceaux et a réalisé entre 150 et 200 tableaux.

Sa maîtrise de l'art est en perpétuelle transformation. Ses premiers tableaux tirés à la règle avec un calcul de perspective sur des représentations de bâtiment ont demandé de la patience et du temps. Aujourd'hui, il est dans « le mouvement qui féconde l'inspiration ». Il aime peindre en musique, où il puise son imagination et qui règle la vitesse de son pinceau. Bernard Lavilliers notamment est très présent « *La mer revient toujours au rivage. Dans les blés murs il y a des fleurs sauvages* », aime-t-il fredonner. Et la mer est présente sur ses tableaux.

Né dans le RIF marocain, les souvenirs d'enfance apparaissent en couleurs éclatantes sur d'autres toiles. Le retour en France à Lille fait surgir d'autres souvenirs, plus sombres, plus gris. Diverses périodes se succèdent ou se chevauchent, comme les reproductions de street art qui sont effacées depuis mais immortalisées sur ces toiles. Le sens du détail lui fait tracer le support mural réel avant de copier l'œuvre picturale. Une période pointilliste arrive, une autre de forme géométrique comme les 140 triangles qui tracent la silhouette de Trivia, déesse romaine de la magie qui hantait les carrefours et les ci-



Jean-Luc Joinville expose à la cave des Coteaux jusqu'au mois de septembre.

metières. Plus récemment, Jean-Luc Joinville a découvert le transfert, un peu par hasard après avoir posé un carton de dessin sur une planche de peinture. Ce procédé est le départ d'un nouveau style qui lui plaît car, comme il l'explique : « *il est plus important de faire surgir plutôt que signifier* ». Les transferts font surgir des ombres qu'il souligne et d'où sortent des visages estompés ou des forêts par exemple.

Jean-Luc Joinville expose à la cave des coteaux jusqu'au mois de septembre. Plus d'informations au 04 90 28 50 89.

Jean-Luc Joinville expose à la cave des coteaux jusqu'au mois de septembre. Plus d'informations au 04 90 28 50 89.

VISAN Visite guidée

Voyage à travers l'histoire



Serge Jalifier vous attend devant la maison du tourisme.

Serge Jalifier, visanais d'origine, sa famille y tenait une boucherie en 1907, œnologue et viticulteur en retraite, est un passionné d'histoire de son village. Avec Jean Bonnefoy comme instituteur, il n'est pas difficile de trouver l'origine de cet intérêt. Jean Bonnefoy était passionné d'archéologie et d'histoire locale et avait constitué une jolie collection d'objets divers découverts lors de fouilles, collection qu'il a léguée à la mairie.

Serge Jalifier est actuellement secrétaire adjoint de la maison du tourisme, il est aussi un membre fondateur du Foyer Rural d'Éducation Populaire (FREP). Depuis deux ans, il fait visiter le vil-

lage en partant de la place de la coconnière.

Le circuit est conçu pour faire voir le maximum de chose intéressante en un temps évalué à deux heures au départ mais qui varie avec l'intérêt du public. La visite la plus longue a duré plus de 4 h 30... autant dire qu'il y a matière à raconter pour cet érudit intarissable.

Les prochaines visites auront lieu les mercredis 28 juillet, 11 août et 18 août. Départ à 9 h de la place de la coconnière. En cas de forte chaleur, prévoit un chapeau et de l'eau.

Pour en savoir plus et vous inscrire à la maison du tourisme : 04 90 41 97 25.

VISAN

Nouveaux horaires pour la mairie.

Depuis le 20 juillet, la mairie est fermée le mardi après-midi jusqu'à nouvel ordre.

Les horaires d'ouverture deviennent donc :

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h.

Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

La Tribune du 29 juillet 2021

Le lieu est à vous



Francis et Titouan Decottignies interprètent Brassens dans un duo "Tell père tell fils". Photo Le DL/Laurence DENY

L'hôtel de Pellissier accueille le public le vendredi 30 juillet, à partir de 19 h, pour partager vos talents et vos passions avant la clôture de la période d'essai qui s'est tenue tout le mois de juillet. A cette occasion, un atelier sera inauguré. Titouan Decottignies de Valréas s'installe à l'hôtel de Pellissier pour y pratiquer son activité de coutellerie. Il fabrique de façon artisanale tous types de couteaux : cuisine, chasse, décoratif, utilitaire... Les manches sont en bois de différentes essences. La forme de la lame est variée suivant sa destination. Les couteaux peuvent être fabriqués sur demande. Titouan et son père Francis chanteront du Brassens en s'accompagnant à la guitare pendant la soirée.

Vaucluse matin du 30 juillet 2021

Visan à rosé avec La Belle Lurette



La Belle Lurette revient à Visan le 2 août. Photo Le DL/Laurence DENY

Sur la place de la coconnière, à partir de 19 h, le lundi 2 août, Visan à rosé sera animé par le groupe « La Belle Lurette » avec une dégustation des vins du Clos Volabis et du 7^e clos. La Belle Lurette est un trio festif de chansons à danser avec Nathalie Nowicki au chant et aux percussions, Andréas Tirler au violon, chant et grosse caisse, Jeff Piccardi à l'accordéon et au chant. Ils interprètent des chansons qui racontent des histoires inspirées du répertoire traditionnel. Attention : un pass sanitaire sera demandé à l'entrée.

Plus de renseignements au 04 90 41 97 25.

Vaucluse matin du 31 juillet 2021